

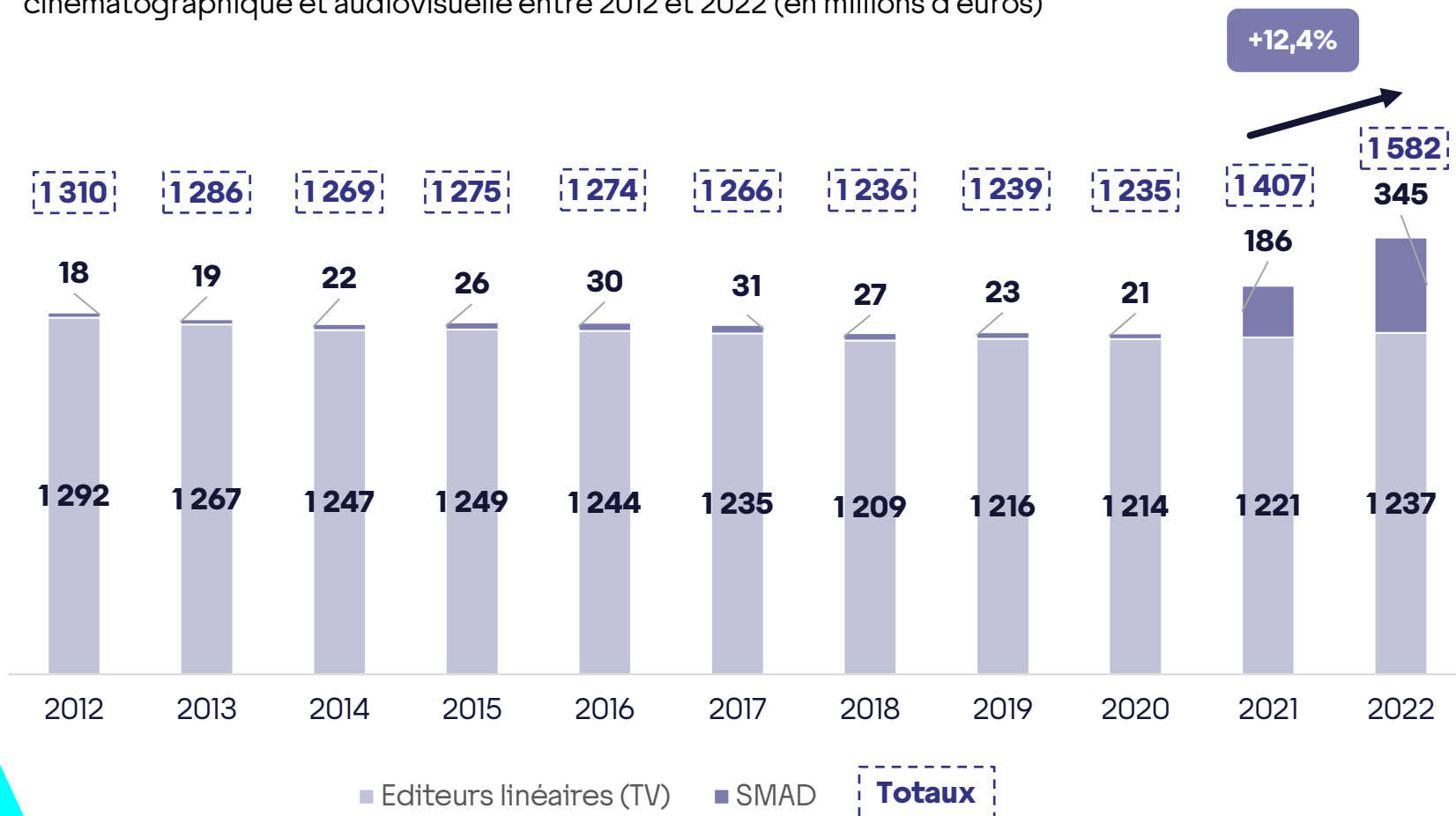
BILAN DU FINANCEMENT DE LA PRODUCTION – EXERCICE 2022

19 décembre 2023

Antoine Boilley, membre du Collège de l'Arcom

Un montant global retenu de 1,58 milliards d'euros, en progression de plus de 12 %

Evolution des montants des dépenses retenues au titre des obligations en production cinématographique et audiovisuelle entre 2012 et 2022 (en millions d'euros)



+12,4%

En 2022 :

La contribution des services de télévision, prépondérante, est stable :

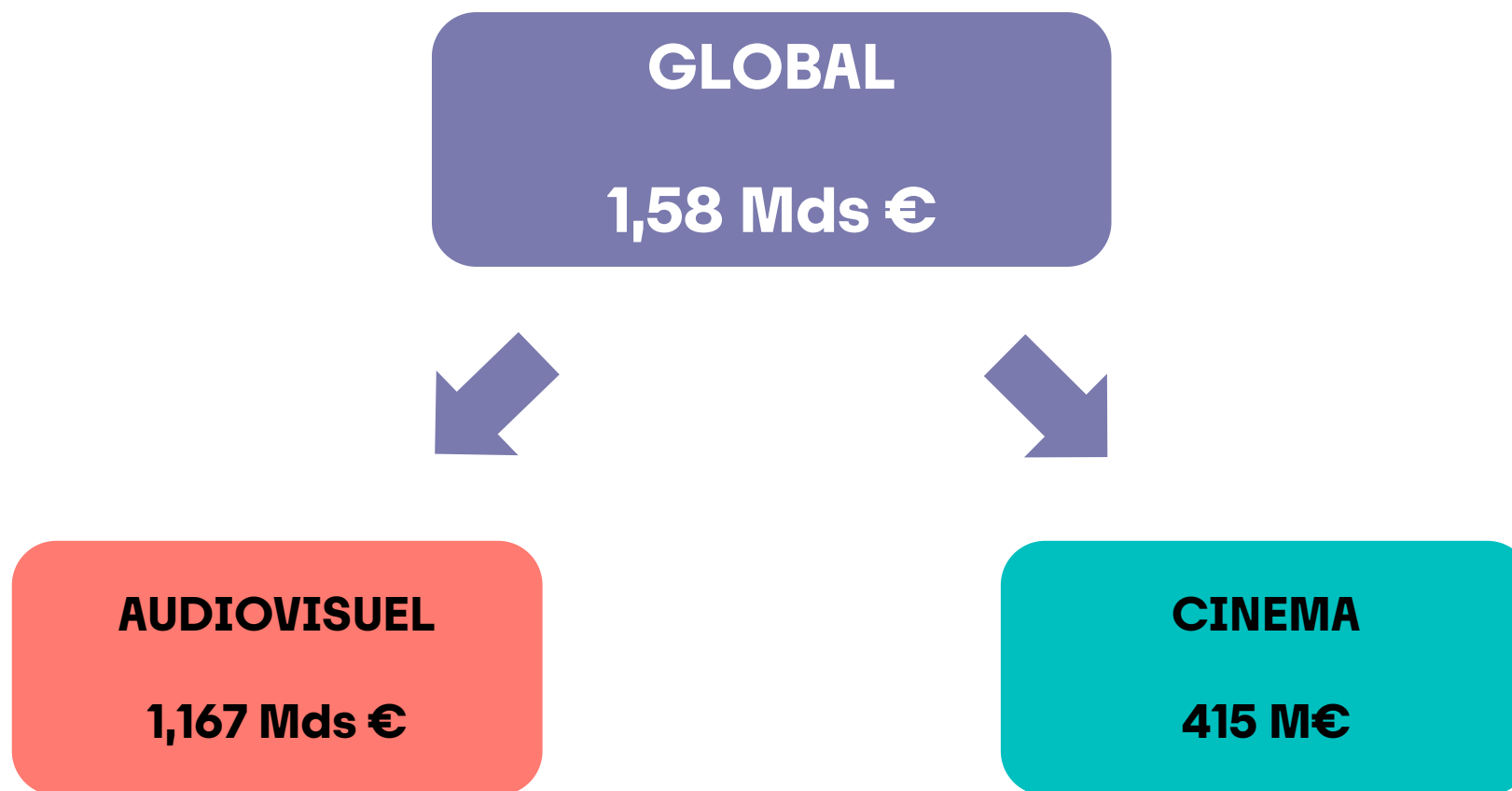
- **1,237 Mds€** : légère progression par rapport à 2021
- **Près de 80%** des dépenses totales

Les SMAD* contribuent de manière accrue :

- **345,3 M€** : x 2 par rapport à 2021
- **21,8 %** des dépenses totales

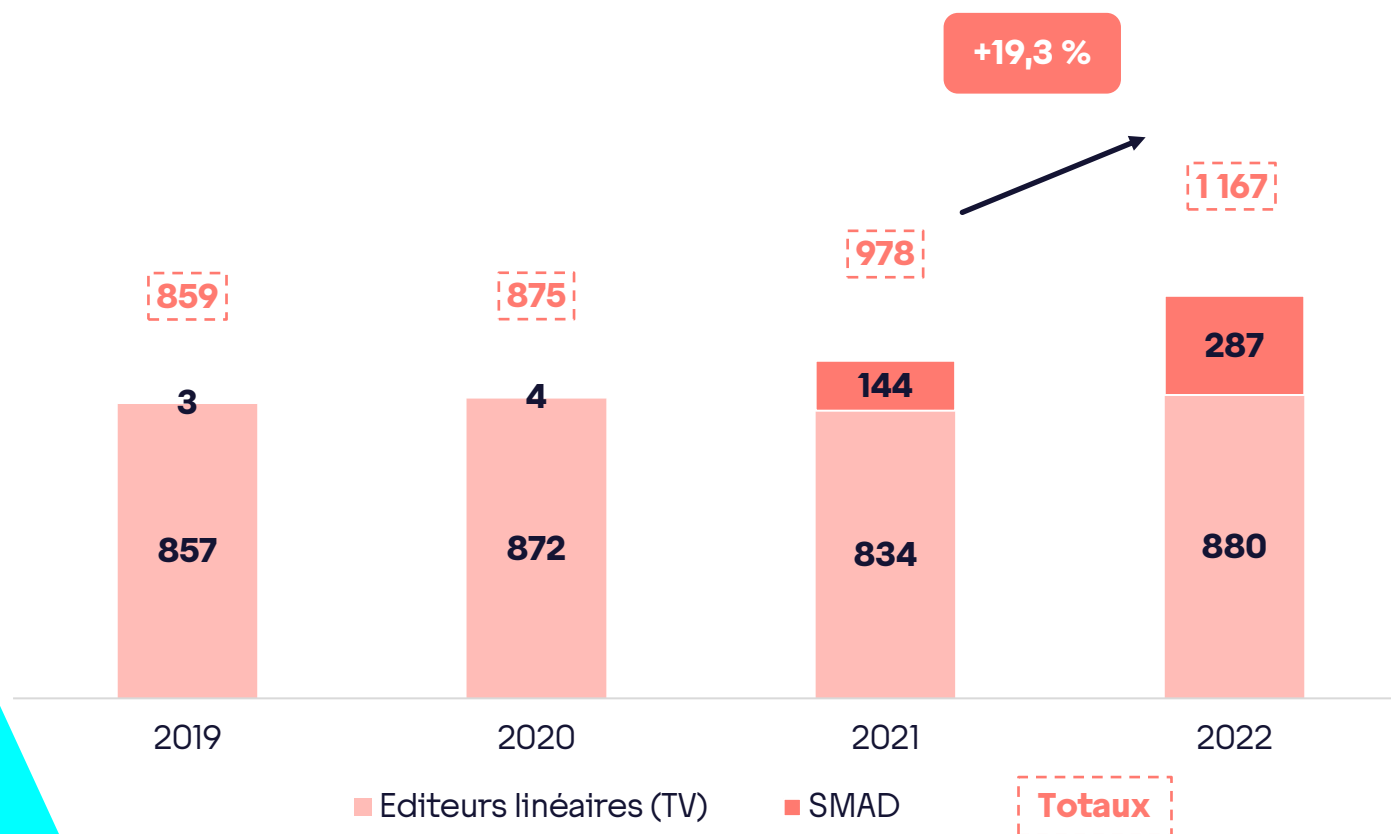
* En 2022, SMAD soumis aux obligations = services de VàDA étrangers

/ Répartition des montants des dépenses retenues au titre des obligations en production audiovisuelle et cinématographique en 2022



Production audiovisuelle : forte croissance des investissements ; des SMAD qui représentent désormais 25 % de la contribution totale

Evolution des montants des dépenses retenues au titre des obligations en production audiovisuelle entre 2019 et 2022 (en millions d'euros)

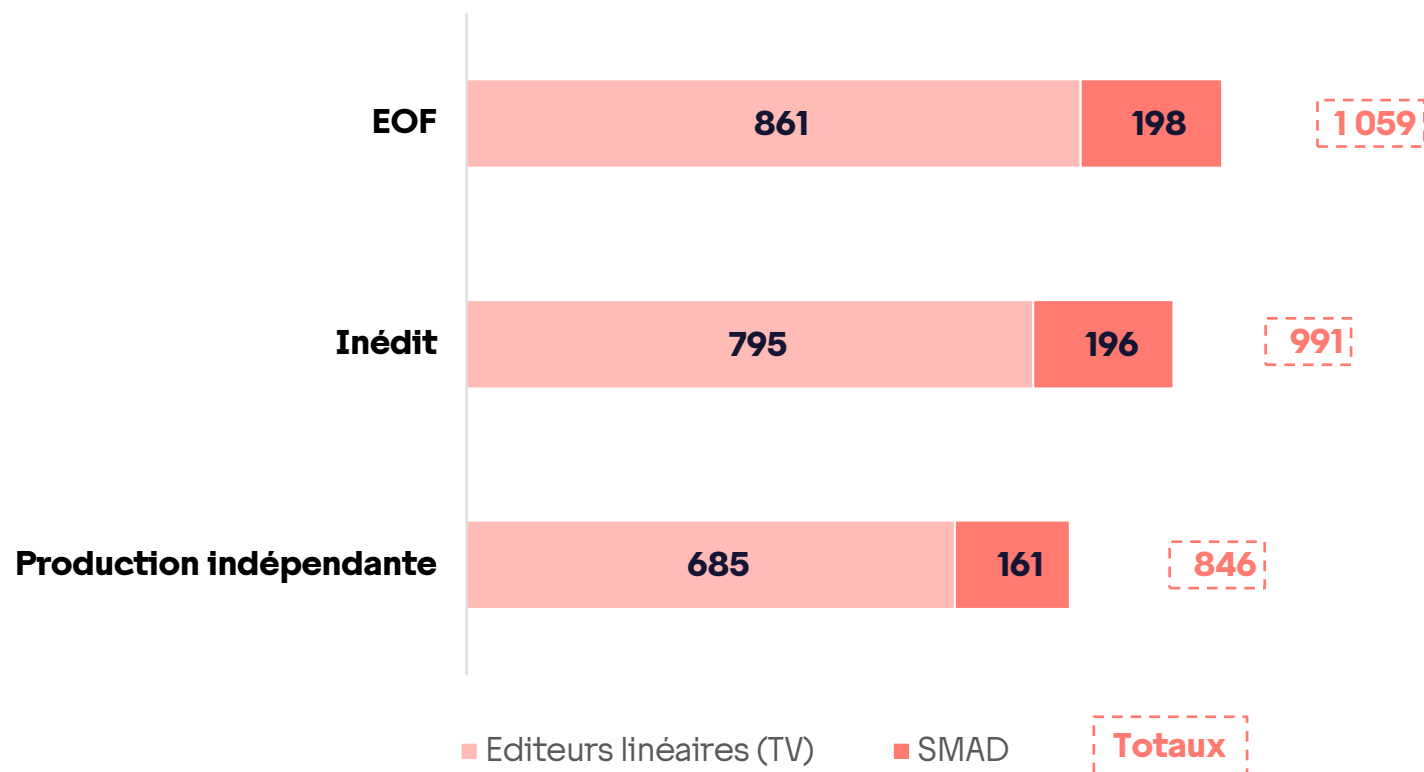


En 2022, l'augmentation est due à :

- **L'apport des services étrangers de VàDA** lié à l'application du décret SMAD sur une année pleine :
 - **286,8 M€** : montant doublé par rapport à 2021
 - **24,6 %** des dépenses totales (14% en 2021)
- **L'apport des services linéaires en légère hausse** s'explique par l'augmentation du CA (et donc des obligations de l'exercice suivant) des services linéaires entre 2020 (marqué par la crise sanitaire) et 2021 (année de fort rebond des recettes publicitaires pour certains groupes) :
 - **880 M€** : un montant en augmentation de 5,5 % par rapport à 2021
 - **75,4%** des dépenses totales

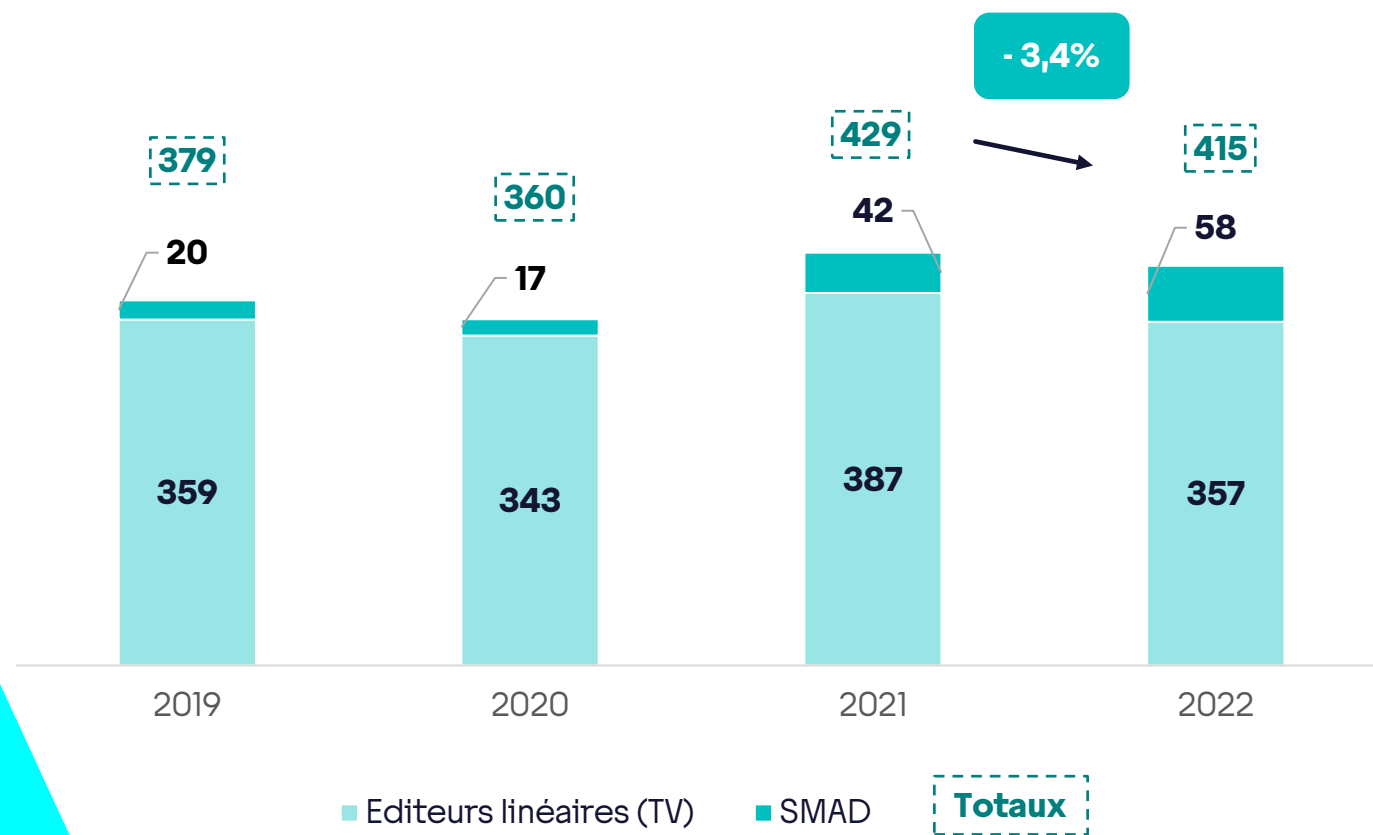
Production d'œuvres audiovisuelles : une contribution qui bénéficie majoritairement aux œuvres EOF, inédites et à la production indépendante

Répartition de la contribution à la production audiovisuelle par catégorie de services et par obligations (quotas et sous-quotas) en 2022 (en millions d'euros)



Production cinématographique : les services de télévision assurent la très grande majorité de la contribution totale

Evolution des montants des dépenses retenues au titre des obligations en production cinématographique entre 2019 et 2022 (en millions d'euros)



En 2022 :

Une hausse des contributions des services de VàDA de 38 % :

- **58,5 M€ : 14,1 %** des dépenses totales

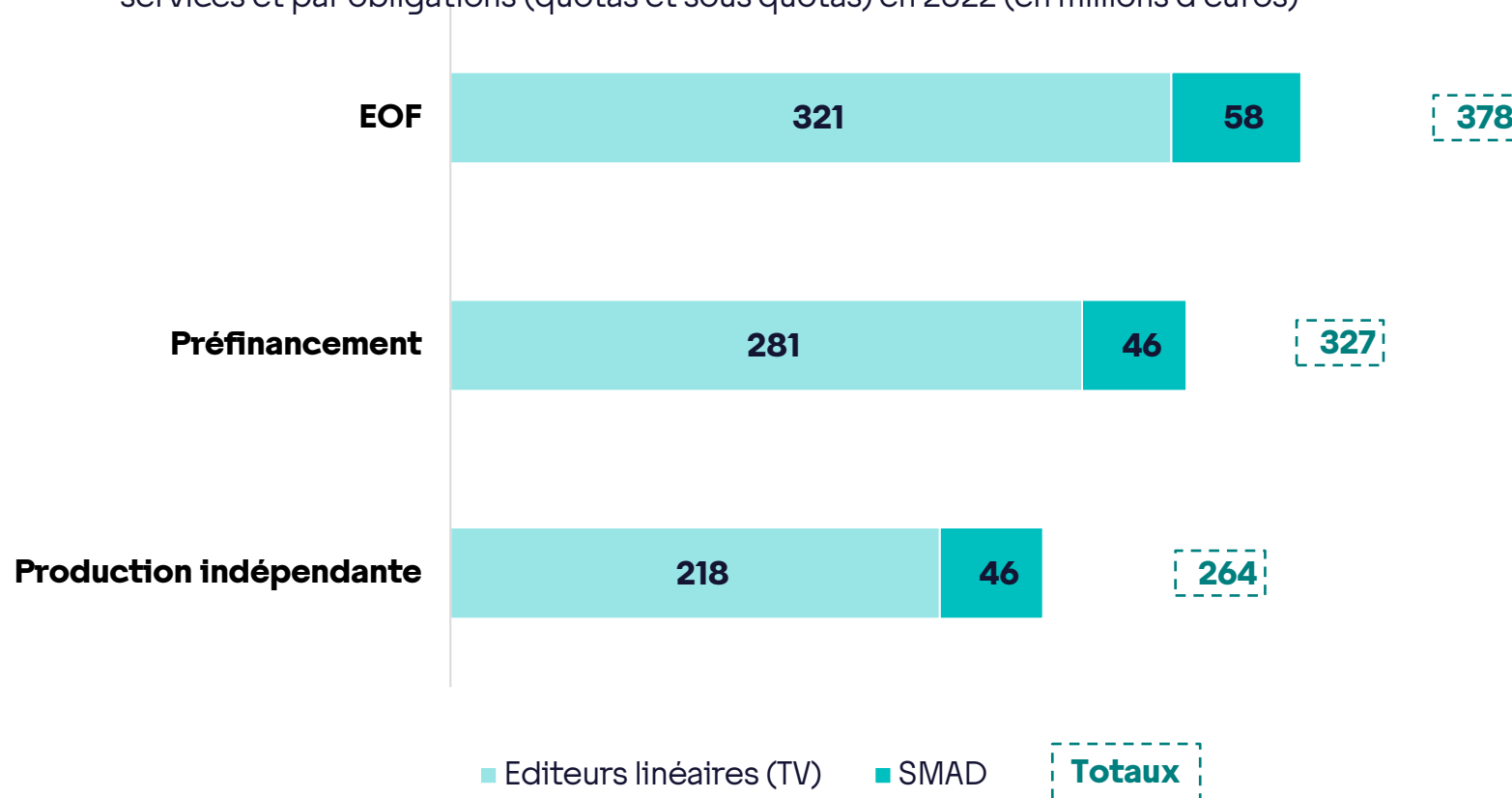
Une légère diminution des contributions des linéaires :

- Diminution de la contribution de GCP, qui était à un niveau particulièrement élevé en 2021 (rattrapage des déficits de 2020 = +44 M€ en 2021)
- En 2022, la contribution de GCP correspond au régime normal des obligations prévues par les textes

→ Malgré l'augmentation significative de l'apport des SMAD, la contribution des linéaires reste largement prépondérante (86 %)

Production d'œuvres cinématographiques : une contribution qui bénéficie majoritairement aux œuvres EOF, inédites et à la production indépendante

Répartition de la contribution à la production cinématographique par catégorie de services et par obligations (quotas et sous-quotas) en 2022 (en millions d'euros)





WWW.ARCOM.FR